



MOSELLE FIBRE

Objet : Vote du Budget Supplémentaire – Budget annexe Médiation Numérique

<p align="center">COMITE SYNDICAL DU 28 MARS 2023 DELIBERATION N° CSD 2023-263</p>

Le 28 mars 2023, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DASTILLUNG.

Etaient présents (titulaires et suppléants avec droit de vote) : M. Jean-Bernard BARTHEL, M. Denis BAUR, Mme Viviane FATTORELLI, M. Roland KLEIN, M. Etienne LAURENT, M. Frédéric LEVEE, M. Norbert MARCK, M. Jean MARINI, M. Alphonse MASSON, M. Zénon MIZIULA, Mme Sophie PASTOR, M. Michel RAMBOUR, M. Jean-Marc REMY, M. Patrick RISSER, M. Jean-Luc SACCANI, M. Philippe SCHOTT, M. Bernard SIMON, M. Pierre TACCONI, M. Thierry UJMA, M. Serge WOLLJUNG, M. Pierre ZENNER.

Etaient présents (suppléants) : M. Roland CHLOUP, M. Michel ROUCHON, Mme Véronique SCHMIT.

Etaient Absents/Excusés : M. Francis BECK, Mme Christelle BOFFIN, Mme Estelle BOHR, Mme Sylvie BOUSCHBACHER, Pascal BUCHHEIT, Mme Danielle CALCARI-JEAN, M. Armel CHABANE, M. Jérôme END, M. Guy GUILLOUET, M. Alex GUTSCHMIDT, Mme Christine HERZOG, M. Jean-Luc HUBER, M. Franck KLEIN, M. Pierre KOWALCZYK, M. Dominique LEROND, Mme Ginette MAGRAS, M. Thierry MICHEL, M. Michel PAQUET, M. Patrick PIERRE, M. Alain PIERROT, M. Frédéric POKRANDT, Mme Alexandra REBSTOCK, Mme Myriam RESLINGER, Mme Isabelle SCHMITT-KNAFF, M. Olivier SEGURA, Mme Marielle SPENLE, M. Pierrick SPIZACK, M. David SUCK, Mme Magaly TONIN, Mme Brigitte TORLOTING, M. Bernard TREUVELOT, M. Patrick WEITEN, M. Romuald YAHAOUI, M. Bernard ZENNER.

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Comité Syndical. Monsieur M. Patrick RISSER, a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

VU l'instruction interministérielle M14 ;

VU les statuts de MOSELLE FIBRE,

VU le rapport n° CSR 2022-260 présenté au Comité Syndical de MOSELLE FIBRE du 28 mars 2023 ;

CONSIDERANT les éléments ci-dessous :

PREAMBULE

Le Budget Primitif 2023 a été voté lors du Comité Syndical du 24 janvier 2023.

L'objectif de la présentation du Budget Primitif 2023 a été de concrétiser ces orientations financières au travers de la mise au point du budget annexe Médiation Numérique.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M14, les résultats de l'exercice 2022, bien que repris par anticipation au Budget Primitif, doivent faire l'objet d'une reprise définitive par le Comité Syndical.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M14, le Comité Syndical doit se prononcer sur l'emploi du résultat cumulé de la section de fonctionnement, constitué à la clôture de l'exercice 2022. Ce résultat, s'il est excédentaire, doit être affecté prioritairement au financement de la section d'investissement.

Le Président propose d'affecter prioritairement une fraction des 554 136,36 € de résultat de fonctionnement cumulé 2022 en excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068) pour couvrir le déficit d'investissement (96 238,72 €) et les restes à réaliser en investissement (1 846,85 €) soit 98 085,57 €.

Le reliquat de l'excédent de fonctionnement cumulé 2022 est inscrit en compte 002 résultat de fonctionnement reporté soit 456 040,79 €

L'ensemble de cette reprise de résultat a été intégré au budget primitif par anticipation.

LE COMITE SYNDICAL, APRES EN AVOIR DELIBERE :

- ARTICLE 1 : **ADOpte** le Budget Supplémentaire du budget annexe Médiation Numérique pour l'exercice 2022 de MOSELLE FIBRE tel que décrit dans la présente délibération,
- ARTICLE 2 : **AUTORISE** le Président à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Nombre d'élus participant au vote : 22

Adopté par : 22 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions

Copie de cette délibération sera transmise au préfet de la Moselle.

Fait et délibéré ce jour à Metz

Pour extrait conforme,

Le Président

A purple ink signature consisting of a horizontal line with a large, stylized 'A' and 'P' on top.

Jean-Paul DASTILLUNG

Le Secrétaire

A red ink signature consisting of a large, sweeping oval shape with a smaller, more complex signature inside.

Patrick RISSER